

ÉLODIE BURLE-ERRECADE
& VALÉRIE GONTERO-LAUZE (DIR.)

LE MANUSCRIT UNIQUE

Une singularité plurielle





LE MANUSCRIT UNIQUE

Une singularité plurielle

Œuvre dont il ne reste qu'un seul exemplaire, le manuscrit unique nécessite, pour les médiévistes, une adaptation et une façon. On peut même partir de l'affirmation que tout manuscrit médiéval est unique, en tant qu'objet d'art (objet-livre et recueil d'enluminures) et version originale d'un texte (et ce jusqu'à l'invention de l'imprimerie). Cet ouvrage le démontre, l'unicité du livre est pour cette époque à la fois commune – le manuscrit dans sa forme même de copie est toujours unique – et singulière, dans les questions de production, de lecture et de réception qu'elle continue indéfiniment de poser. Électron libre d'une hypothétique tradition, le manuscrit dit « unique », souvent mystérieux et problématique, ouvre la voie à une riche réflexion dont les textes ici rassemblés sont un reflet.

Le manuscrit unique interroge en premier lieu la réception : pourquoi une œuvre nous est-elle parvenue dans un seul manuscrit ? Est-ce à dire que nous avons failli ne jamais la connaître (comme certaines œuvres de Chrétien de Troyes, dont nous ne connaissons que le titre) ? Le manuscrit unique introduit corolairement des problèmes d'édition. L'objet-livre médiéval, lorsqu'il est la source unique dont nous disposons, ne nous est pas forcément familier et demande un travail de lecture et d'interprétation spécifiques. C'est la question de l'intertextualité qu'ouvre pour finir le manuscrit unique. Comment lire ce texte, sinon à la lumière d'autres œuvres ? Les éditions de textes conservés dans un manuscrit unique s'attachent-elles généralement à retrouver les *topoi* du genre, à établir des comparaisons et des rapprochements avec des textes similaires et/ou contemporains ?

Maître de la Cité des Dames, enluminure sur parchemin du *Chevalier errant* de Thomas d'Aleran, ca 1403-1404, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fr. 12559, fol. 161v ©BnF, Dist. Rmn-GP/image BnF



DEUX MANUSCRITS UNIQUES
POUR NEUF PREUX

Anne Salamon

ISBN : 979-10-231-5311-8



Cultures et civilisations médiévales
collection dirigée par Jacques Verger et Dominique Boutet

Dernières parutions

Le Rayonnement de la cour des premiers Valois à l'époque d'Eustache Deschamps
Miren Lacassagne (dir.)

Ambedeus. Une forme de la relation à l'autre au Moyen Âge
Cécile Becchia, Marion Chaigne-Legouy et Lætitia Tabard (dir.)

Épistolaire politique. II. Authentiques et autographes
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Imja et name. Aux sources de l'anthropologie germanique, anglo-saxonne et slave
Olga Khallieva Boiché

Lire en extraits. Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge
Sébastien Morlet (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance
Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres
Bruno Dumézil & Laurent Vissière (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt
Catherine Royer-Hemet

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?
Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe
Jana Fantysová-Matějková

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles
Dominique Barbet-Massin

Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne
(VI^e-XV^e siècle)
Nicolas Carrier

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot
Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge.
Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine
Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recréation
Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze (dir.)

Le Manuscrit unique

Une singularité plurielle



Ouvrage publié avec le concours la Société de langues et de littératures
médiévales d'oc et d'oil (SLLMOO) et de Sorbonne Université

Sorbonne Université Presses est un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

Mise en page : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0518-6
© Sorbonne Université Presses, 2018
Adaptation numérique:
© Sorbonne Université Presses, 2025

SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

tél. : +33 (0)1 53 10 57 60

DEUX MANUSCRITS UNIQUES POUR NEUF PREUX

*Anne Salamon
Université Laval, Canada*

À la fin du Moyen Âge, les Neuf Preux constituent l'un des thèmes de prédilection des arts figuratifs et font de nombreuses apparitions dans la littérature. Le motif est constitué d'une liste fixe, géométriquement organisée en trois triades de héros : la première, païenne, rassemble Hector de Troie, Alexandre le Grand et Jules César ; la seconde, juive, se compose de Josué, David et Judas Macchabée ; le roi Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon constituent la triade chrétienne. La critique s'accorde à voir dans les *Voeux du paon* de Jacques de Longuyon la première attestation du motif, sous la forme d'une centaine de vers énumérant successivement les exploits de chaque personnage. Cependant, nous n'avons conservé que trois textes d'ampleur, tous composés à la fin du xv^e siècle, qui en fassent leur objet principal plutôt que de convoquer leurs noms en une liste plus ou moins étoffée. Parmi ces trois très vastes compilations historiques, indépendantes les unes des autres, deux sont conservées dans des manuscrits uniques, la troisième, intitulée *Le Triomphe des Neuf Preux*, étant un imprimé. Le premier texte, *Le Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses*, est le texte le plus ancien, rédigé par Sébastien Mamerot pour son seigneur Louis de Laval. Le deuxième texte, *L'Istoire des neuf preux princes et seigneurs*, est conservé dans un manuscrit du xvii^e siècle, vraisemblablement la copie d'un original du xv^e siècle. Ces deux textes nous sont parvenus dans deux manuscrits uniques au statut différent : copie proche de l'original pour l'un, copie tardive pour l'autre, ils constituent pourtant deux manifestations singulières de ce qui semble avoir été une mode littéraire, ou en tout cas l'émergence simultanée d'œuvres similaires. Comment expliquer le sort et la transmission de ces deux textes ? Les Neuf Preux comptent parmi les personnages préférés de la fin du Moyen Âge. Figures au statut complexe, au croisement de l'histoire, de la légende et de la fiction, leur faveur est, pour une grande part, littéraire et due à leur statut de protagonistes d'œuvres extrêmement nombreuses qui connaissent une large diffusion. C'est ce rapport entre une littérature abondante consacrée à chaque Preux individuellement et le fait que deux des textes qui les rassemblent soient conservés dans un manuscrit unique qui sera ici étudié. L'importance

des conditions matérielles liées à l'histoire d'une bibliothèque et au rôle qu'a dû jouer l'imprimerie, par laquelle s'est diffusé un troisième texte des Neuf Preux, ne doit pas être négligée. Toutefois, la nature et le contenu même de ces textes inédits méritent d'être examinés et mis en rapport avec d'autres textes de la même époque et de nature comparable.

ASPECTS MATÉRIELS D'UNE FAIBLE DIFFUSION

Les trois textes consacrés aux Neuf Preux sont inédits et peu connus, aussi convient-il dans un premier temps de les décrire plus précisément et d'examiner les aspects matériels de leur faible diffusion.

La compilation la plus ancienne et celle que l'on date le plus précisément est *Le Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses* de Sébastien Mamerot ; elle est conservée à Vienne en deux volumes (ÖNB, cod. 2577-2578)¹. Grâce aux différentes informations contenues dans le texte et obtenues par l'étude du manuscrit, on connaît les différents acteurs qui ont participé au projet, depuis la commande jusqu'à la réalisation des décorations, effectuées majoritairement par Jean Colombe. Le commanditaire du texte est Louis de Laval, grand seigneur bibliophile de la cour de Louis XI. Les armes peintes à l'intérieur du manuscrit du *Traité des Neuf Preux* permettent de savoir qu'il s'agissait de l'exemplaire destiné au commanditaire de l'œuvre, mais non d'une copie d'auteur, puisque le copiste, un dénommé Robert Briart, s'identifie dans le colophon.

La situation est complètement différente en ce qui concerne le deuxième texte. De *L'Istoire des neuf preux princes et seigneurs*, conservée dans le manuscrit Paris, BnF, fr. 12598, on ne sait presque rien. La critique s'accorde à penser qu'il s'agit d'une copie du XVIII^e siècle d'un original du XV^e siècle. Un manuscrit aussi tardif provoque naturellement la méfiance quant à l'authenticité de l'œuvre qui y est conservée. Toutefois, une erreur à la fin de la section sur Alexandre permet de penser qu'il existe bien un manuscrit ancien qui sert à la copie, car le copiste du XVIII^e siècle reproduit son texte-source sans se rendre compte que le manuscrit qu'il suit présente une inversion dans l'ordre des feuillets. Par ailleurs, la même section apporte un élément de datation : elle ne peut être

¹ Ce texte est connu sous un titre fluctuant autour de la formulation *Histoire des Neuf Preux et des Neuf Preuses*. Dans l'édition que nous en donnons dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous avons choisi de le renommer d'après les indications contenues dans le manuscrit, où le terme utilisé le plus couramment est celui de traité. Dans la mesure où les compilations des Neuf Preux sont des textes peu connus, cela permet d'éviter la confusion avec l'autre compilation, pour laquelle le titre d'*Istoire* apparaît dans le manuscrit (pour une argumentation complète, voir Anne Salomon, *Écrire les vies des Neuf Preux et des Neuf Preuses à la fin du Moyen Âge : étude et édition critique partielle du Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses de Sébastien Mamerot*, thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2011).

antérieure à la rédaction des *Faictz et gestes d'Alexandre* par Vasque de Lucène, soit 1468, qu'utilise en partie l'auteur pour la vie d'Alexandre. Le manuscrit BnF, fr. 12598 provient des collections du duc de la Vallière, qui possédait aussi l'imprimé du *Triomphe des Neuf Preux*. Dans le catalogue de vente de sa bibliothèque après sa mort se trouve toute une section consacrée aux Neuf Preux², pris collectivement ou individuellement, ce qui peut laisser penser que la copie a été réalisée dans l'idée de constituer une bibliothèque des Neuf Preux ; malheureusement, l'original ne nous est pas parvenu.

Des circonstances matérielles peuvent contribuer à expliquer la faible diffusion de ces textes. Même si on ne peut exclure le fait qu'un ou plusieurs exemplaires de chaque texte aient été perdus, étant donné leur date de rédaction, il ne pouvait y en avoir beaucoup à l'origine.

Le premier facteur matériel qui permet de comprendre ces deux traditions particulières consiste en la concurrence d'un troisième texte, imprimé : la troisième compilation, *Le Triomphe des Neuf Preux*, connaît, de par son support, une meilleure diffusion et a peut-être empêché celle des deux autres textes, cantonnés à des cercles plus restreints. Publié une première fois à Abbeville par Pierre Gérard en 1487, le texte est réimprimé à Paris par Michel Le Noir en 1507, ce qui témoigne d'un certain succès. Il serait tentant de situer la composition de ce texte ou de *L'Istoire à la cour de Bourgogne*, d'autant plus que ces compilations utilisent Vasque de Lucène et accordent une place de choix à Alexandre et aux croisades. Une étude portant sur les goûts littéraires de la famille de Laval a mis en évidence une très forte symétrie des projets de Sébastien Mamerot avec des projets bourguignons, la seule œuvre ne trouvant pas de parallèle étant le *Traité des Neuf Preux*³. Toutefois, une telle hypothèse, si séduisante soit-elle, n'est étayée d'aucun argument matériel fiable. La concurrence de l'imprimé n'arrive en outre que près de quinze ans après l'achèvement du manuscrit de Sébastien Mamerot ; d'autres facteurs doivent donc être considérés.

L'histoire des bibliothèques dans lesquelles ils ont été conservés et leur milieu de production contribuent également à expliquer leur faible rayonnement. Les bibliothèques privées sont plus fragiles que les bibliothèques d'institution et les

2 Guillaume de Bure, *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. le duc de La Vallière. Première partie contenant les manuscrits, les premières éditions, les livres imprimés sur vélin & sur grand papier, les livres rares, & précieux par leur belle conservation, les livres d'estampes, &c. dont la vente se fera dans les premiers jours du mois de décembre 1783 par Guillaume de Bure, fils aîné*, Paris, Guillaume de Bure, 1783 ; il apparaît cependant que les « Neuf Preux » étaient peut-être confondus avec les douze pairs de Charlemagne.

3 Helena Kogen, « Les goûts littéraires de la famille de Laval : constitution d'une bibliothèque familiale », dans Danielle Bohler (dir.), *Le Goût du lecteur à la fin du Moyen Âge*, Paris, Léopard d'Or, coll. « Cahiers du Léopard d'or », 11, 2006, p. 213-223.

livres qui y sont conservés, en changeant plus souvent de main, courant plus de risques d'être perdus. En outre, la diffusion du texte dépend du cercle culturel et politique auquel appartient le commanditaire ou l'auteur. Cette dimension est difficilement appréciable pour *L'Istoire des Neuf Preux princes et seigneurs*. Toutefois on sait que *Le Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses* se trouvait dans la bibliothèque de Louis de Laval. Or ce dernier meurt sans descendant direct et si on connaît certains de ses livres et leur histoire, pour la plupart on ne possède que peu d'informations. On est loin des cercles de diffusion de la cour de Bourgogne à la même époque, par exemple.

140

Il semble que *Le Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses* n'ait connu aucune diffusion, ou peut-être une diffusion dans un cercle très restreint, ce qui n'est pas le cas des autres compositions de Sébastien Mamerot. Il a, outre *Le Traité des Neuf Preux*, rédigé pour Louis de Laval plusieurs œuvres : une traduction du *Chronicon pontificum et imperatorum* de Martin de Troppau, les *Chroniques martinianennes*, une traduction du *Romuleon* de Benvenuto da Imola⁴, et une histoire des croisades, *Les Passages d'Outremer (Passages fais oultre mer par les François contre les Turcqs et autres Sarrazins et Mores oultre marins)*⁵. On lui attribue également un petit texte intitulé *Les Trois Grands* où s'affrontent Alexandre, Charlemagne et Pompée pour savoir lequel des trois mérite le plus son titre de « grand »⁶. Les *Chroniques martinianennes* et les *Passages d'Outremer* ont été imprimés, et même le *Romuleon* nous est parvenu en plusieurs exemplaires⁷.

Pourtant, qualitativement et thématiquement, *Le Traité des Neuf Preux* ne se distingue pas des deux premiers textes : la matière est par endroits presque strictement la même, même si la formulation et le degré de concision sont différents. En effet, au sein de la production de Sébastien Mamerot, *Le Traité des Neuf Preux* fonctionne à la fois comme une œuvre programmatique et emblématique : elle comporte en elle le contenu général de toutes les autres, et parfois même un contenu similaire. Dans *Le Traité des Neuf Preux*, l'histoire romaine est traitée depuis la fuite d'Énée jusqu'à Tibère dans la section concernant Jules César, et un chapitre du *Romuleon* est même traduit dans la section arthurienne au moment de la conquête de la Bretagne par César. La chronique de Martin de Troppau se trouve principalement dans la section consacrée à Charlemagne. La matière des *Passages d'Outremer* se trouve répartie

4 Frédéric Duval, *La Traduction du Romuleon par Sébastien Mamerot : étude sur la diffusion de l'histoire romaine en langue vernaculaire à la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, 2001.

5 Sébastien Mamerot, *Une Chronique des croisades. Les Passages d'Outremer*, éd. Thierry Delcourt, Danielle Quéruel et Fabrice Masanès, 2 vol., Köln, Taschen, 2009.

6 David J. A. Ross, « *Les Trois Grands*: A Humanist Historical Tract of the Fifteenth Century », *Classica et Mediaevalia*, 27, 1966, p. 375-396.

7 F. Duval, *La Traduction du Romuleon, op. cit.*, p. 197-215.

sur les sections de Charlemagne et de Godefroy de Bouillon. Enfin, dans les *Chroniques martinianes*, Mamerot avait déjà amplifié le texte de Martin en empruntant des passages à d'autres textes. Il résume ainsi l'*Historia destructionis Troiae* de Guido delle Colonne pour la guerre de Troie, texte qui, traduit dans sa quasi-totalité, sert de base à la section dédiée à Hector.

Malgré ce constat, il n'en demeure pas moins que, parmi toutes les œuvres de Sébastien Mamerot, *Le Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses* est celle qui a connu la plus faible diffusion : or il est peu vraisemblable que les circonstances matérielles aient fait la différence entre ces œuvres, produites par un même auteur, dans un même contexte et au contenu partiellement commun. Les conditions de production et de conservation ne permettent donc pas seules d'expliquer les conditions de diffusion de ce texte. Par ailleurs, qu'une autre compilation des Neuf Preux, pour des raisons différentes, ait connu un sort similaire, nous pousse à rechercher également dans la nature du texte la source de leur transmission particulière.

141

DEUX LIVRES FAITS DE LIVRES

Afin de pouvoir cerner les enjeux des ces œuvres, nous voudrions d'abord en présenter rapidement la structure et l'organisation pour éclairer le montage de textes qui constitue les compilations des Neuf Preux, livres constitués d'autres livres.

Ces trois compilations naissent vraisemblablement à la suite du succès des portraits de Boccace, et de la thématique des vies d'hommes illustres ; ainsi chaque texte est construit comme une série de biographies, plus ou moins développées et qui dépassent plus ou moins le cadre strict de la vie du personnage traité : Sébastien Mamerot développe une généalogie très large de chaque Preux, qui constitue environ un tiers de chaque section et remonte extrêmement haut. La section concernant Arthur commence à Brutus, celle sur Josué à la Création du monde et celle consacrée à Alexandre commence à Ninus et Sémiramis. Il déborde également largement du cadre que délimite la mort de chaque personnage. Par exemple, la section sur Charlemagne contient la suite de tous les rois de France et empereurs jusqu'au xv^e siècle environ, et celle consacrée à Godefroy s'achève avec la huitième croisade.

Les compilations des Neuf Preux constituent donc de véritables livres-bibliothèques, qui non seulement rassemblent des histoires très répandues, mais de plus les relatent dans leur version la plus courante, dans une visée clairement vulgarisatrice. Ainsi les textes auxquels puisent les compilateurs sont des textes qui se trouvaient très communément, et dont on a conservé un très grand nombre de manuscrits.

Les études de codicologie quantitative menées par Carla Bozzolo et Ezio Ornato⁸ signalent la relativité de données chiffrées qui seraient fondées sur ce qui a été conservé. Le problème se pose évidemment de lier le succès d'une œuvre au nombre de manuscrits qu'on en a conservés, et la production française ne peut être mise sur le même plan que la production latine. Le seuil à établir est également différent selon la date d'écriture du texte : un texte du XIV^e siècle a eu plus de temps pour se diffuser de manière manuscrite qu'un texte de la fin du XV^e siècle. Il faut également considérer le type de production : un manuscrit de luxe, entre les mains de collectionneurs, aura davantage de chances d'avoir survécu. Des variations enfin existent selon la nature et le genre des textes. Malgré ces restrictions, une approche quantitative permet dans ce cas de mettre au jour certains phénomènes.

Le corpus de textes que présente l'étude des compilations des Neuf Preux est majoritairement historique et accorde une large place aux histoires universelles et aux chroniques, en particulier à l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, dans laquelle sont souvent insérés *Li Fais des Romains*, au *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et à la *Chronique dite de Baudouin d'Avesnes*, un dérivé de l'*Histoire ancienne* et de Vincent de Beauvais ; pour l'histoire plus récente s'imposent *Les Grandes Chroniques de France* et les traductions françaises de Guillaume de Tyr accompagnées de leurs continuations. Les compilations des Neuf Preux accordent également une large place aux textes qu'on dit d'histoire légendaire : *Historia Destructionis Troiae* de Guido delle Colonne, *Historia regum Britanniae* de Geoffroy de Monmouth. La section consacrée à Alexandre est plus variée d'une compilation à l'autre : on peut ajouter parmi les sources utilisées l'*Alexandreis* de Gauthier de Châtillon et les *Faits et gestes du grand Alexandre* de Vasque de Lucène. La source des Preux bibliques est évidemment le texte de la Bible. Nous n'avons pu trouver de chiffre indicatif du nombre de Bibles médiévales conservées, mais il est incontestable que le seuil des cent cinquante ou deux cents manuscrits atteint par les autres textes est plus que largement dépassé.

Le tableau suivant permet de donner un aperçu des textes utilisés, des sources communes et de leur diffusion, exprimée par l'intermédiaire du nombre de manuscrits qui nous sont parvenus⁹ :

- 8 Carla Bozzolo et Ezio Ornato, « Les lectures des Français au XIV^e et XV^e siècles. Une approche quantitative », dans Luciano Rossi (dir.), *Einsi furent li ancessor. Mélanges de philologie médiévale offerts à Marc-René Jung*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1996-1997, 2 vol., t. II, p. 713-762.
- 9 D'autres textes ont pu être utilisés de manière ponctuelle. Nous nous sommes contentée de citer les sources majeures auxquelles sont empruntés des passages conséquents et des sections continues qui donnent le fil des compilations sur les Neuf Preux, négligeant les sources secondaires utilisées pour de très courts passages.

Preux	<i>Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses</i>	<i>Istoire des neuf preux princes et seigneurs</i>	<i>Triomphe des Neuf Preux</i>
Josué	Bible	Bible / <i>Chronique dite de Baudouin d'Avesnes (CBA)</i> : 30+27+11 ms.	Bible
David			
Judas Macchabée			
Hector	Guido delle Colonne, <i>Historia destructionis Troiae</i> : 136 ms. d'après l'éditeur / plus de 240 pour Marc-René Jung		
Alexandre	<i>Histoire ancienne jusqu'à César (HAC)</i> : 73 ms. + 10 ms. incomplets <i>CBA</i>	Vasque de Lucène, <i>Les faiz et conquestes d'Alexandre</i> <i>Alexandris</i> : plus de 200 manuscrits	Vasque de Lucène, <i>Les faiz et conquestes d'Alexandre</i> : 36 ms. + éditions de 1490, 1500, 1503, etc.
		<i>CBA</i>	
Jules César	<i>CBA</i> <i>Li Fet des Romains</i> : 59 ms.	<i>CBA</i>	<i>Li Fet des Romains</i>
Arthur	Geoffroy de Monmouth: 217 ms.	<i>CBA</i>	<i>Merlin</i> (46 ms. complets et 9 fragments + un fragment de la version en vers) et <i>Suite Vulgate</i> (31 ms + <i>Livre d'Artus</i> : 32 ms.)
Charlemagne	<i>Speculum historiale de Vincent de Beauvais</i> : environ 250 ms.	<i>CBA</i>	<i>Grandes Chroniques de France</i>
	<i>Grandes chroniques de France</i> : 106 ms.		
	<i>Chronicon pontificum et imperatorum</i> de Martin de Troppau.		
Godefroy de Bouillon	Traduction de l' <i>Historia rerum in partibus transmarinis gestarum</i> de Guillaume de Tyr et ses continuations: 64 ms. (78 ms. moins 14 qui n'ont pas de continuation)		

L'examen des textes latins utilisés révèle qu'ils ont tous été conservés dans près de cent cinquante exemplaires, voire en plus de deux cents exemplaires, ce qui, pour des textes historiques, constitue un chiffre important. Pour ce qui est des textes en langue française, nous avons retenu le seuil de cinquante manuscrits que Frédéric Duval propose dans son anthologie des *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge* pour déterminer les textes qui ont fait l'objet d'une diffusion importante¹⁰: il apparaît que ce chiffre est atteint par presque tous les textes utilisés. À travers les compilations des Neuf Preux se dessine ainsi tout un panorama des lectures, en particulier des lectures historiques, de la fin du XV^e siècle. Par conséquent, les compilations des Neuf Preux ne sont plus isolées et ne peuvent pas être étudiées seules: elles sont d'une part à mettre en lien avec les originaux latins – presque tous les textes utilisés sont des traductions,

¹⁰ Frédéric Duval, *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, Genève, Droz, 2007, p. 18-21.

qu'elles aient été faites pour l'occasion ou non – et d'autre part à comparer, en les mettant en série, avec les autres traductions d'un même texte.

Les textes présents en français dans les compilations des Neuf Preux ont eu tendance à circuler ensemble dans les manuscrits latins, ou du moins avec des textes aux sujets proches. Ce phénomène est facile à étudier autour du texte de Geoffroy de Monmouth, dans la mesure où Julia Crick a décrit en détail tous les manuscrits de l'*Historia regum Britanniae* et examiné les textes qui l'accompagnent le plus souvent : parmi eux, on retrouve l'*Historia destructionis Troiae*, l'*Historia Turpini*, la *Chronique* de Martin de Troppau. D'autres manuscrits, s'ils n'associent pas exactement ces textes, en contiennent d'autres équivalents : Darès pour la matière troyenne par exemple. Les combinaisons les plus fréquentes concernent les histoires consacrées à Arthur, Hector, Alexandre et Charlemagne, mais elles peuvent être accompagnées parfois aussi de commentaires de la Bible ou de textes consacrés à la Terre Sainte et aux croisades. Les compilations des Neuf Preux, et plus particulièrement celle de Sébastien Mamerot, qui donne ses textes sources avec peu de coupures, semblent être des équivalents en français de ces recueils latins de textes historiques. Le motif des Neuf Preux ne fait que structurer et donner un principe organisateur et esthétique à des affinités textuelles qui existent déjà codicologiquement.

De nombreuses questions se posent donc sur le statut du texte traduit, auxquelles la mise en série des traductions peut apporter quelques réponses. Ces textes donnent un exemple de variance d'un genre un peu particulier, puisqu'elle se situe à l'échelle d'œuvres entières, qui ne sont pas en relation entre elles, mais en relation avec un original latin : ces exemples d'une transmission indirecte et reformulée laissent penser que la lettre importe moins que le besoin d'avoir accès au texte en français. Le texte latin est porteur de l'autorité et on peut s'interroger sur le statut que revêt la traduction, qui semble parfois un outil pour lire le latin. Si elle n'est pas conçue pour se substituer à l'original, on pourrait comprendre qu'elle n'ait pas connu de succès au-delà de l'exemplaire réalisé pour chaque commanditaire en réponse à un besoin ponctuel, la traduction restant dépendante de son modèle.

Dans ces circonstances, le lien de la traduction à une commande peut avoir une conséquence matérielle importante sur la qualité du livre réalisé, et il ne faut pas négliger la dimension de représentation que comporte un manuscrit richement décoré. En ce sens, *Le Traité des Neuf Preux et des Neuf Preuses*, exemplaire de luxe, peut être rapproché d'autres manuscrits de traductions, parmi lesquels on peut citer le texte Guido E conservé dans le manuscrit Paris, BnF, NAF 24920. Également réalisé dans l'atelier des Colombe, ce manuscrit est un exemplaire de luxe, qui comporte par ailleurs un texte assez abrégé : la dimension esthétique

de l'objet est alors aussi importante que sa fonction culturelle, le contenu étant indissociable de son contenant.

L'examen comparatif des traductions de Guido delle Colonne, de l'*Historia Karoli Magni et Rotholandi* (ou Pseudo-Turpin)¹¹ et de l'*Historia regum Britanniae* révèlent des mécanismes semblables¹². Ces trois textes présentent cinq à six traductions différentes, parmi lesquelles les versions qui ont connu le plus grand succès sont en général celles qui étaient insérées dans un texte plus vaste : pour la traduction de Guido delle Colonne, la version qui a incontestablement connu le plus de succès est celle qui se trouve dans le *Recueil des Histoires de Troyes* de Raoul Lefèvre¹³; pour l'*Historia Turpini*¹⁴, il s'agit de celle présente dans les *Grandes Chroniques de France*. Pour Geoffroy de Monmouth, chaque version compte davantage de manuscrits, mais les versions insérées dans des chroniques sont plus nombreuses¹⁵. Dans le même contexte, *Le Triomphe des Neuf Preux*, l'imprimé, en insérant les faits de chaque Preux dans un récit-cadre qui reprend le motif du rêve allégorique et s'inscrit très ouvertement dans la filiation de Boccace, offre la reformulation la plus grande. Il est peut-être possible de voir dans cette plus grande indépendance vis-à-vis des textes qui le composent l'une des raisons de son succès.

Si l'on prend ensemble toutes les versions françaises d'un même texte, le seuil de cinquante manuscrits déjà évoqués n'est plus si éloigné ; il peut même être dépassé si on ajoute les textes semblables aux compilations des Neuf Preux,

¹¹ Nous intégrons ce texte dans la mesure où il constitue le cœur de la section sur Charlemagne dans les *Grandes Chroniques de France*, même s'il n'est pas traduit directement dans les textes consacrés aux Preux.

¹² Les données indiquées pour chacun de ces trois textes se fondent sur les fiches réalisées dans le cadre du projet Transmédia : se reporter à Claudio Galderisi et Cinzia Pignatelli (dir.), *Translations médiévales. Cinq siècles de traductions en français (xi^e-xv^e siècles). Études et Répertoire*, Turnhout, Brepols, 2011.

¹³ Il s'agit de la traduction rangée sous le titre *Guido C. 17* manuscrits de cette traduction ont été conservés dans le texte de Raoul Lefèvre, 10 ont été insérés dans d'autres textes d'histoire plus vaste. C'est également cette version qui se retrouve dans les 25 manuscrits de l'*Abregé de Troyes*. Les autres traductions de Guido delle Colonne (*Guido A, B, C et D*) ne sont conservés que dans 1 à 6 manuscrits au plus (*Guido A*).

¹⁴ Six traductions en langue d'oïl ont été conservées du Pseudo-Turpin, et une version occitane. Avec 32 manuscrits, la version de loin la plus répandue est celle dite « *Johannes* », qui est reprise dans les *Grandes Chroniques de France*.

¹⁵ Voici la liste de traductions constituée par Géraldine Veysseyre, auteur pour le projet Transmédia de la fiche consacrée aux traductions de l'*Historia regum Britanniae* (cf. Claudio Galderisi et Cinzia Pignatelli (dir.), *Translations médiévales, op. cit.*) : *Le Roman de Brut* de Jehan Wauquelin (2 manuscrits), l'ouverture du *Perceforest* (4 ms.), les *Croniques des Bretons* (4 ms. seuls, puis le texte est repris en ouverture du *Recueil des croniques et anciennes istoires de la Grant Bretaigne, a present nommé Engleterre* de Jean de Wavrin, conservé dans 7 manuscrits), l'*Estoire des Bretons* (1 ms.), l'ouverture de la *Chronique anglo-normande* de Pierre de Langtoft (18 ms.) et enfin l'ouverture de la *Compillation des Chroniques et Ystoires des tresnobles roys et princes de Bretaigne armoricque jadis extraitz et descenduz de ceux de Bretaigne insulaire* de Pierre Le Baud (2 ms.).

comme les nombreuses compilations d'histoires universelles inédites du xv^e siècle. Cela nécessite cependant d'avoir une conception assez lâche de l'identité d'un texte : traduit, remanié, abrégé, à partir de quel moment n'en reste-t-il plus assez ? Il semblerait que les critères médiévaux ne soient pas en la matière les mêmes que les nôtres.

Pourquoi étudier ces textes, s'ils n'ont pas été très lus ? Le problème peut être pris à l'envers : s'ils n'ont pas fait eux-mêmes l'objet de nombreuses lectures, ils résultent de lectures de textes qui, eux, se lisaien beaucoup. Ils sont donc pour nous le lieu d'examen privilégié de l'évolution des goûts et constituent les traces à partir desquelles on peut essayer de recomposer ce qui constitue la culture d'un certain milieu à une certaine époque, en l'occurrence la culture historique de l'aristocratie de la fin du xv^e siècle. Compilations, traductions et mises en prose peuvent en cela être rapprochées. Conservées dans peu d'exemplaires, mais dans des versions multiples, dont l'une ou l'autre peut connaître un succès plus grand, indépendant parfois de sa qualité intrinsèque, elles sont autant de marques d'un goût pour un texte ou une matière particulière. On peut dès lors s'interroger sur l'utilité et la finalité de ces textes : aurait-on affaire à des livres qui ne sont pas tant conçus pour circuler que pour permettre une lecture « pour l'histoire », voire constituer un condensé de lecture, ou tout simplement avoir une fonction de représentation ? Ces livres, dont la circulation est restée à l'état de possibilité, constitueraient pour nous non pas le point de départ d'une diffusion, mais son ultime avatar : c'est le succès d'histoires circulant par ailleurs, sous d'autres formes, qui crée le livre, aboutissement et résultat d'une lecture. Ces manuscrits uniques ne seraient pas tant des *objets* que des *symptômes* de diffusion. Qu'importe, alors, que ces compilations soient conservées dans des manuscrits uniques, le thème des Neuf Preux est prétexte à rassembler en un lieu certaines histoires dont la version donnée est à mettre en rapport avec ses multiples variantes.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Élodie Burle-Errecade & Valérie Gontero-Lauze	7
---	---

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉCEPTION DU MANUSCRIT UNIQUE

Textes scientifiques français et manuscrit unique

Joëlle Ducos	13
--------------------	----

Un manuscrit singulier et *unicum* à Saint-Augustin de Canterbury : le fabliau

Un chevalier et sa dame et un clerk dans le manuscrit Cambridge, Corpus Christi

College 50

Francis Gingras	25
-----------------------	----

La malédiction du manuscrit unique :

quelques réflexions sur trois textes longs de la littérature occitane médiévale

Gérard Gouiran	39
----------------------	----

147

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉDITION DU MANUSCRIT UNIQUE

Publier le manuscrit unique : problèmes et exemples d'édition (avec une note sur

le *Tristan* de Béroul)

Giuseppina Brunetti	55
---------------------------	----

Le *Rosarius* ou les vestiges du cabinet d'étude d'un prédicateur mondain

Marie-Laure Savoye	73
--------------------------	----

Comprene qui pourra...

La fabrique du Moyen Âge au xvii^e siècle dans le manuscrit 405 de la bibliothèque Inguimbertine de Carpentras

Sébastien Douchet et Valérie Naudet	89
---	----

TROISIÈME PARTIE
INTERTEXTUALITÉS:
AUTOUR DU MANUSCRIT UNIQUE

L'invention du <i>Livre d'Artus</i> : le manuscrit Paris, BnF, fr. 337 Noémie Chardonnens, Nathalie Koble et Patrick Moran	115
Deux manuscrits uniques pour Neuf Preux Anne Salamon	137
Table des matières	147